



## Grand soutien du public pour l'enquête du Médiateur sur les abeilles

**Affaire** 2142/2018/EWM - **Ouvert le** 18/12/2018 - **Recommandation le** 10/05/2019 - **Décision le** 03/12/2019 - **Institution concernée** Commission européenne ( Mauvaise administration constatée ) |

5 décembre 2019 - Merci à tous ceux qui ont écrit pour exprimer leur soutien à notre demande d'accès du public aux positions des États membres sur les lignes directrices concernant l'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles. Nous avons reçu plus de 500 messages en faveur d'une plus grande transparence dans ce domaine.

Dans notre décision , nous confirmons notre constat selon lequel le refus de la Commission de donner accès à des documents relève de la mauvaise administration.

Le Médiateur continuera à suivre de près les progrès réalisés.